

La PAC sur Internet : Pour simplifier et sécuriser mes déclarations

Le calendrier des télédéclarations

A partir du début du mois de mars 2008 :

Télédéclaration de la PMTVA et téléservice PAB

Consultation et téléchargement du registre parcellaire graphique

A partir du début du mois d'avril 2008 :

Télédéclaration surfaces, ICHN et PHAE2

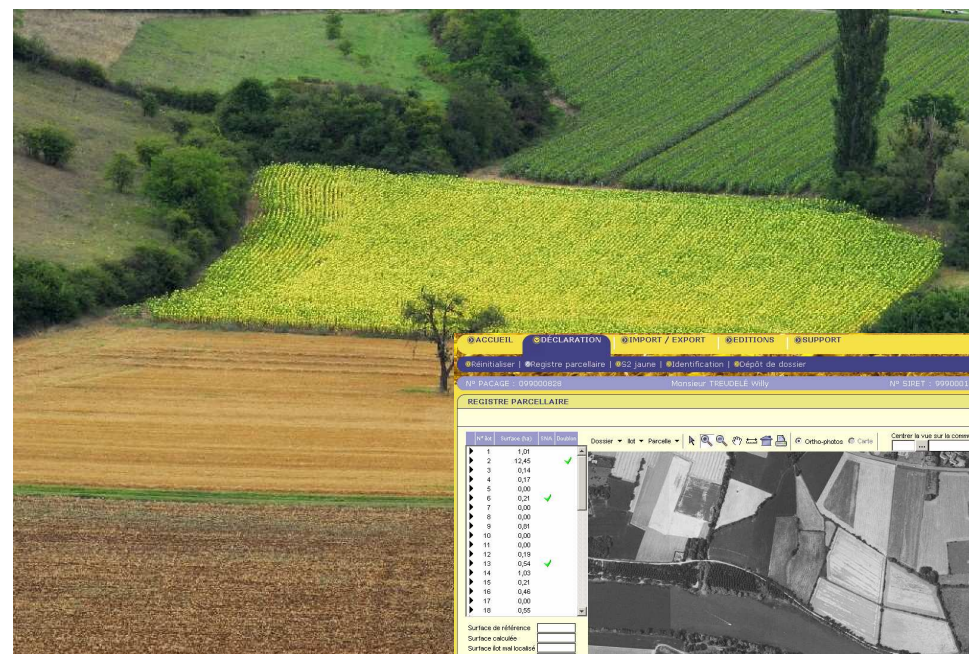


Déclarez vos surfaces et vos aides animales en ligne :
une déclaration sûre, simple, et rapide, un service ouvert
7J/7, 24H/24

Plus de **73 000 télédéclarations** ont été enregistrées en
2007.

En 2008, vous aussi, déclarez avec TelePAC

www.telepac.agriculture.gouv.fr



Les avantages de la télédéclaration

Une déclaration simplifiée

- Votre dossier électronique pré-rempli
- Le calcul automatique de vos surfaces
- Plus besoin d'envoyer de dossier papier



Une déclaration guidée

- Une déclaration étape par étape
- Une vérification de la cohérence de votre déclaration



Une déclaration sécurisée

- Un système d'identification sécurisé
- Une validation par signature électronique certifiée
- Un accusé de réception vous garantit que le dépôt s'est correctement déroulé



Renseignements pratiques



Où trouver mon code ?

Votre code se trouve en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2007 (première page) ...Code perdu ? Pas encore de code ? Demandez-le en ligne, rubrique « Mot de passe perdu » sur la page d'accueil du site TelePAC.

Comment ça marche ?

Une notice est disponible sur la page d'accueil à partir du lien « conseils ».

Une question ?

Une assistance téléphonique est disponible au:
0800 221 371 (appel gratuit)

Du **01/03/08** au **31/03/08** et du **16/05/08** au **31/12/08**

De 8h à 17h du lundi au vendredi (Heures de métropole)

Du **01/04/08** au **15/05/08**

De 7h à 21h du lundi au vendredi (Heures de métropole)

De 9h à 17h le samedi (Heures de métropole)

Le site TelePAC

www.telepac.agriculture.gouv.fr



telePAC

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Bienvenue sur le site des téléservices mis à disposition pour les aides de la PAC.

Espace réservé, vous devez vous identifier

Utilisateur :
Mot de passe :

Connexion

Première connexion ou mot de passe perdu :

N° PACAGE

Vérifier

Pour ma première connexion, je saisis mon numéro Pacage ici

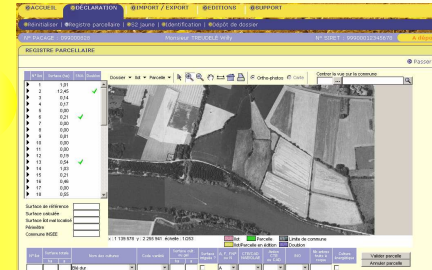


La première fois... comment faire pour me connecter ?

- Je saisis mon numéro Pacage (voir ci-dessus)
- Je clique sur « Vérifier »
- Ensuite je crée mon compte... en suivant les explications

ZOOM sur la télédéclaration des aides « surface »

1



Je mets à jour mes îlots et positionne mes cultures

2

...mon S2 se remplit automatiquement

3

Parcelle	Superficie (ha)	Culture	Statut	Année
101	10.00	Blé	Actif	2008
102	15.00	Blé	Actif	2008
103	20.00	Blé	Actif	2008
104	25.00	Blé	Actif	2008
105	30.00	Blé	Actif	2008

Je vérifie mes informations personnelles pré-remplies (S1)

5

Je signe électroniquement mon dossier

Et je peux également l'imprimer et le conserver sous forme papier.

4

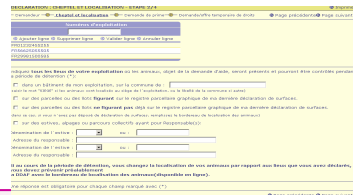
Si je suis concerné, je télédéclare mon formulaire irrigation et je peux déclarer mon ICHN et ma PHAE (si nouveau contrat en 2008)



ZOOM sur les téléservices des aides animales

Je télédéclare ma PMTVA*

- Je complète 4 écrans qui sont identiques aux formulaires papier



Je peux faire en ligne mes notifications d'événements liés à la PMTVA*

- Notifications de sortie ou de perte d'animaux
- Bordereaux de localisation d'animaux
- Historique de ces événements



Je visualise en ligne les listes d'animaux si je suis en déclaration de participation PAB

- Les animaux pris en compte
- Les animaux non pris en compte
- Je peux être averti par e-mail de leur mise à jour



* ADMCA dans les DOM



En 2008...TelePAC évolue

Cette année vous pouvez consulter et télécharger votre registre parcellaire graphique

Dès le début du mois de mars

PHAE 2 : Une nouvelle mesure en ligne

Si vous souscrivez en 2008 un nouveau contrat PHAE, vous aurez la possibilité de le déclarer en ligne

TelePAC est disponible pour les DOM

Les exploitants des départements d'outre-mer pourront effectuer la déclaration de leur dossier surface et ADMCA en ligne